



L' A C A C I A

n° 36 - *Bulletin municipal – Saint Hilaire la Palud*

Décembre 2009 - www.st-hilaire-la-palud.fr

LE MOT DU MAIRE

Dans quelques jours nous passerons à l'année 2010. Pour vous et vos familles, mes vœux chaleureux, ainsi que ceux des élus. Que cette nouvelle année vous apporte santé, joies familiales et personnelles. Pour toutes celles et ceux qui sont à la recherche d'un emploi, je souhaite de nouvelles perspectives afin que cette nouvelle année apporte plus d'équité et qu'elle soit la réalisation de vos espérances.

Le 28 décembre prochain, les personnes âgées de plus de 70 ans se retrouveront à la Salle des fêtes pour partager un après-midi de convivialité.

Notez dès à présent l'inauguration du Port de La Gachère par les autorités le **SAMEDI 16 JANVIER à 10 h 00**. Cette manifestation sera également l'occasion d'échanger nos vœux autour du verre de l'amitié.

La révision générale du PLU (plan local d'urbanisme) se poursuit, le service en charge de cette étude a déjà rencontré certains d'entre vous. Le moment venu, vous serez consultés pour émettre vos observations, celles-ci seront importantes pour l'avenir de notre commune. Ne l'oubliez pas.

Bien cordialement. Bonne et Heureuse année à vous toutes et tous.

Olivier MARIE.

A LA UNE

☞ **OUVERTURE** du **RESTAURANT « LE VIEUX MIGNON »** - Après bien des péripéties, l'ancien restaurant l'UNION reprend du service sous l'appellation « **LE VIEUX MIGNON** »

Nous devons cette ouverture à un défi familial ! En effet, dans la **Famille PETORIN** impossible n'est pas Maraîchin ! **Frédérique** avait quitté la commune pour rejoindre l'Hôtel de Matignon où elle a été durant de nombreuses années Maître d'Hôtel, elle y a servi plusieurs Premiers ministres et Premières épouses. Rien ne lui faisait peur, comme de s'expatrier le temps d'un voyage officiel, emportant avec elle, malles de vaisselle de Sèvres, argenterie, vins et mets rares pour honorer les hôtes du Premier ministre, d'organiser et servir les dîners et déjeuners officiels. Elle a également été intendante à l'Ambassade de France en Turquie.

Quant à sa tante **Catherine**, bien connue des Rochelais et des Maraîchins. Elle a tenu le restaurant Le Floral durant de nombreuses années. L'envie de se poser et de faire connaître leur savoir-faire les ont amenées à rejoindre Saint Hilaire la Palud.

Dans un cadre résolument moderne, pensé, conseillé et réalisé par **Eric SEGUIN**, artisan-peintre

d'**AMBIANCE** du

MARAIS Frédérique et Catherine

vous accueillent avec un menu à **11,50 €**. Un autre à : **18,50 €** qui comporte poissons et viandes et desserts maison.

Elles vous proposent également la carte et la formule pizza, à déguster sur place ou à emporter.

Elles sont complémentaires l'une et l'autre.

☞ **A nous Paludéens de faire vivre ce restaurant tant attendu.**

Réservations :

05 49 73 98 16





« LE PETIT SAZEEN EST NE !

Texte rédigé par **Nathalie Chailliou** et remis par **Olivier Racois**

Après une première expérience réussie l'hiver dernier à l'occasion des décorations de Noël de notre petit village de Sazay, nous avons décidé de mettre en place quelques divertissements afin que nous puissions nous retrouver ensemble pour passer d'agréables moments. Pour que ceci soit possible, une association, le Petit Sazéen, a été créée afin d'organiser diverses manifestations.

Le dimanche 13 septembre 2009, tous les habitants du village ont été conviés à partager un cochon à la broche sur le port de Sazay. Presque tous avaient répondu à cette invitation soit près de 60 personnes dont une vingtaine d'enfants. Une journée ensoleillée qui, malgré le vent, s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur pour notre plus grand plaisir.

Comme l'an dernier, accompagnés par quelques adultes, de gentils monstres et sorcières en quête de bonbons ont frappé aux portes des habitants à l'occasion d'Halloween. Nous félicitons les parents pour leur talent tant au niveau de la conception des déguisements que pour l'accueil qu'ils ont réservé aux enfants lors de leur passage.

Les fêtes de Noël approchent, cette année encore, parents et enfants qui le souhaitent pourront participer à la décoration du village de SAZAY qui aura lieu **le samedi 19 décembre**. Rendez-vous est donné devant le sapin à partir de **14 h 30**. Cette journée s'achèvera autour d'un goûter. Pour finir, une projection privée (réservée aux enfants de SAZAY de 6 à 12 ans) du dessin animé « Le Pôle Express » aura lieu au château de Sazay, chez **Madame et Monsieur de la Motte Rouge** **le mardi 22 décembre à partir de 15h30**.

Nous vous remercions pour les efforts que vous fournissez, tous, afin que notre village vive et espérons que l'année prochaine sera aussi riche en événements. Celle-ci débutera d'ailleurs par la traditionnelle galette des rois, une rencontre dont le lieu et la date vous seront communiqués ultérieurement ».

✂ L'Acacia remercie vivement l'initiative de **Madame et Monsieur de La MOTTE ROUGE**, et des habitants de Sazay, qui, sous l'impulsion d'**Olivier RACOIS**, conseiller municipal, s'organisent pour faire vivre leur village, tout en le rendant encore plus accueillant.

✂ Au moment de la Toussaint, vous avez pu remarquer que la Croix du cimetière avait été rénovée. Ce travail a été réalisé par les employés municipaux, sous la houlette de **Michel ALLIN** (adjoint au maire). Elle a été fleurie par **Yolande THIRY** sous les conseils avisés de **Dany BREMAUD** (adjointe au maire).



✂ **VILLAGE de VACANCES au PETIT BUISSON** - Le projet de réaliser un village de vacances pour personnes en situation de handicap sur le site du Petit Buisson est en cours d'étude. Le 30 octobre dernier, **Madame Nicole IZORE** (porteuse du projet), **Dany BREMAUD** et **Olivier MARIE** ont été reçus par **Madame Christiane BARRET**, préfète des Deux Sèvres. Ce projet a retenu toute l'attention de la représentante de l'Etat, elle a demandé de porter quelques modifications au dossier qu'elle envisage de défendre auprès du ministre de l'Ecologie, elle sera alors accompagnée par le maire. Le dossier a également été présenté à un proche collaborateur de **Ségolène ROYAL**, présidente de la Région Poitou-Charentes le jeudi 3 décembre 2009. Dossier à suivre avec beaucoup d'intérêt car il est indispensable au développement de notre commune.

✂ **Un NOUVEAU CONTRAT de DISTRIBUTION d'EAU POTABLE pour 7 ANS** (texte de **Dominique PERRAULT**, premier adjoint, chargé des finances) - « Notre commune achète son eau au syndicat de la vallée de la Courance dont elle est membre. Elle confie l'exploitation, l'entretien et la maintenance des installations à un gérant, se réservant les gros investissements sur le réseau et le recouvrement des recettes en régie. Notre contrat prenant fin en décembre 2009, nous avons dû mettre en place une nouvelle consultation. Deux sociétés se sont portées candidates à l'appel d'offre : la SAUR et la Lyonnaise des Eaux. L'appréciation de leurs offres a été faite en fonction de trois critères (tarif 50 %, qualité du service rendu et délai d'engagement 30 %, continuité du service public, dont la gestion de crise, 20 %). Suite à l'analyse de ces offres et aux négociations qui ont suivi, la SAUR est arrivée en tête et a donc été retenue. Ce nouveau contrat nous permettra de diminuer nos coûts d'exploitation et de gagner sur le taux de rendement de notre réseau (minimum 85 %). Ces économies nous permettront de continuer à investir pour l'entretien de notre réseau communal qui s'étend sur 35 kms. L'eau est notre premier aliment. Le maire et son équipe continueront à exiger une qualité d'eau potable irréprochable et à veiller pour que chacun puisse bénéficier du meilleur service. »

☞ **Le PARKING de la POSTE fait PEAU NEUVE** - Les travaux d'aménagement du parking de la poste sont en voie d'achèvement. Ce parking comprendra 22 places de stationnement dont 2 pour les personnes à mobilité réduite. La partie embellissement du parking a été réalisée par les employés communaux. La pose du muret en « jardiflor » permettra au printemps d'avoir un front fleuri. La plantation de six arbres est également prévue. Merci à nos agents pour ce beau travail conduit par **Michel ALLIN** et **Dany BREMAUD**. Après les travaux d'été dans les bâtiments municipaux, les écoles, les logements loués, les employés municipaux s'attaquent aux illuminations de Noël. Tous ces chantiers n'ont qu'un seul but : améliorer le cadre de vie des Paludéens.



☞ **A L'AFFICHE L'ETE PROCHAIN** - Forts du succès de l'an dernier, **Les Noceux dau Marais** se préparent à offrir aux Paludéens et vacanciers, une nouvelle **NOCE VILLAGEOISE**.

Comme l'an passé, il sera fait appel aux « petites mains bénévoles » pour la confection de fleurs en papier. (papier crêpon et attaches fournies – bonne humeur assurée !)

Par ailleurs, les quatre représentations « Raconte moi le cheval... », organisées l'été dernier sur le site du Petit Buisson, ont remporté un franc succès, mais pour des

raisons personnelles, **Sabrina LEPIENNE** n'est pas en mesure de présenter un nouveau spectacle pour 2010.

Les Noceux dau Marais, sous l'impulsion de leur présidente **Monique JEUNIAUX** ont décidé de ne pas rester inactifs pendant l'été prochain. En plus de la Noce Villageoise, fixée le jour du 14 juillet, ils préparent six représentations nocturnes au Petit Buisson, le programme et les dates vous seront donnés dans le prochain Acacia.

Les personnes intéressées par la réalisation de ce projet peuvent contacter :

Monique JEUNIAUX au ☎ **06 15 01 12 35** pour mettre à disposition leur savoir-faire. (figuration, technique ...).

Pique nique du bourg



Pique nique de La Rivière



☞ Le mois de septembre a été riche en événements sportifs et associatifs. Les derniers pique-nique ont connu une participation toujours plus importante. L'été s'est achevé avec le traditionnel pique-nique de La Rivière. Comme chaque année, le premier samedi de septembre, les habitants de La Rivière sous l'impulsion de la **Famille TRUAUD** organisent le pique-nique de La Rivière. Cette année près de 130 personnes ont pris place sous les tivolis pour partager un repas champêtre. L'occasion de faire le point sur les péripéties des dernières vacances, de se mettre au courant des derniers potins locaux, dans la joie et la bonne humeur. Cette sympathique coutume réunit chaque année de plus en plus de Paludéens.

Le pique-nique du bourg a cette année bénéficié d'une affluence record et d'un temps splendide, organisé par **Brigitte BURAUD** et **Anne-Marie DUBREUCQ**, il a été suivi d'un lendemain bien sympathique !.

☞ **Le Bal Folk** - Animé par le Groupe Trémil et Cie était organisé par **Les Noceux dau Marais** le 10 octobre dernier.

☞ **POMPIERS** : après-midi belote organisée par les Pompiers le 21 novembre dernier. Soldats du feu qui ne dorment que d'un œil, vivant au rythme des interventions successives et parce que leurs missions sont essentielles, de temps à autre, ils décompressent. C'est ainsi que Nicolas POGUT et ses camarades avaient organisé un après midi belote et une belle tombola.

☞ SOLEX en DUO : (Texte et photos remis par Pascal VARENNE)

« L'association « solex-en-duo » créée depuis le mois de mai de cette année (siège social à St Hilaire La Palud) a organisé notre 1^{ère} randonnée solex dans le marais sauvage. Cette manifestation a eu lieu le 27 septembre 2009, avec pour une première 65 participants (solex), plus les accompagnateurs, venant de différents clubs des départements voisins ainsi que des individuels.

Dès 8 heures ce jour-là, la municipalité offrait café et brioche. Ils s'étaient joints au Président de l'association Pascal Varenne et à son équipe pour accueillir les premiers participants.

Cette randonnée de solex est partie de Saint Hilaire la Palud en direction d'Arçais où une pose s'est effectuée à la « R'mise à Norine » puis direction vers Coulon avant de rejoindre le Mazeau pour la pause déjeuner.



Photos de Marie et Pascal VARENNE

☞ Et les Paludéens sont plein d'idées pour faire vivre leur commune, voyez plutôt :

« Naissance à Saint Hilaire - texte de Brigitte BURAUD »

L'année dernière, l'idée germa dans une tête que, pour rassembler plus d'enfants aux commémorations du 8 mai et 11 novembre, on pourrait, peut-être et, pourquoi pas, leur apprendre « La Marseillaise » comme chant.

En septembre, l'invitation fut donc, envoyée à tous les enfants de l'école, mais, déception... ils n'étaient que 4 au rendez-vous donné...

Cependant, petite lueur d'espoir, non sans un peu d'émotion.

Il vint aussi des adultes, assez, pour commencer les répétitions.

Au fil des rencontres prévues, d'autres adultes, sont venus grossir les rangs.

Avec l'enthousiasme de Sarah « la chef de chorale », sa bonne humeur, son dynamisme, son professionnalisme et son bon moral, nous sommes arrivés jusqu'à la matinée du 11 novembre, pour notre première représentation de l'année !!!

Les félicitations de tous nous ont encouragés à continuer sur notre lancée ...

Voilà donc, comment, à Saint Hilaire, une Chorale est née ...

Nous répétons de nouveaux chants, tous les vendredis de 17 h 30 à 18 h 30, pour l'instant, dans la salle de l'Office de tourisme, actuellement prêtée par la mairie, gracieusement...MERCI,

Et, nous invitons tous ceux et celles, désireux de partager la même passion : le chant, à venir grossir nos rangs.

Allez, laissez vos réoccupations de côté et venez, Messieurs, Mesdames. Venez nombreux

car, chanter, le savez-vous ? rend HEUREUX !!! - Brigitte Buraud »



Une chorale est née ! longue vie à elle ! Pour le Rassemblement à Saint Hilaire Saint Mesmin, **Michel ANZIL** a créé texte et musique spécialement pour l'évènement, il viendra d'ailleurs nous assister sur place les 24 et 25 juillet prochains, soyons au top pour le remercier !



☞ SOIREE CHOUROUTE : organisée par le Comité des Fêtes, une belle décoration donnait le ton dès l'entrée. Merci à toutes et à tous pour votre implication régulière pour la préparation d'animations sur la commune.

REVEILLON DU JOUR DE L'AN - RESERVATIONS AUPRES DU COMITE DES FETES ☎ 05 49 35 49 82 et 05 49 35 34 57



☞ **DEVOIR DE MEMOIRE** – Armistice 1914-1918 – De nombreuses personnes rassemblées autour du Monument aux Morts ont commémoré cette journée importante pour la défense de la paix et des libertés. Les enfants des écoles ont manifesté leur reconnaissance en déposant des fleurs aux côtés des gerbes offertes par les anciens Combattants, les Pompiers et le Conseil Municipal. La **Chorale de Saint Hilaire**, nouvellement créée a chanté La Marseillaise après que **l'Harmonie de Mauzé** lui ait donné le ton. **Maud SIMON**, émue mais soutenue par **Dany BREMAUD**, a lu la lettre adressée par le Président national des anciens combattants.

☞ Chaque année, l'association « **Les Arts et Nuits Equestres du Marais** », parraine une association caritative. Cette année, le choix s'est porté sur **l'Amicale des donneurs de sang du Marais**. **Sabrina LEPIENNE** lui a versé une partie des recettes estivales lors de l'assemblée générale du 13 novembre dernier. Elle a remis à **Madame GUICHETEAU**, présidente de l'Amicale des donneurs de sang. Le chèque promis en présence de **Jean-Louis RIFFAUD**, de **Marie LEPIENNE**. Etaient présents **Jean-Claude ECOTIERE**, responsable de l'antenne locale des donneurs de sang et Président de l'Amicale Cycliste Paludéenne, présents également Les Noceux du Marais, bénévoles du spectacle et élus. C'est un geste très fort de la part des Arts et Nuits équestres du Marais, qu'ils en soient ici remerciés.



☞ **Remerciements aux bénévoles du FESTIVAL LE MARAIS EN MARCHÉ**



☞ **Le marais en Marche** est une manifestation pédestre connue et reconnue. La mise en valeur des lieux, les animations nocturnes, et la mobilisation des bénévoles font de ce Festival un rendez-vous incontournable.

Martine et Jacques RAMEZI, comme chaque année, reçoivent autour d'un buffet les bénévoles ayant participé au Marais en Marche afin de les remercier pour leur aide, leurs prêts de matériels et leur présence sur le terrain. Par leur concours, ils ont permis la réussite de ce week end. Cette année nous fêtons le 10ème anniversaire du Marais en Marche devenu **Festival du Marais en Marche** à Saint Hilaire la Palud, commune d'accueil. De nombreuses animations ont été appréciées par les randonneurs.

Ce sympathique repas offert aux bénévoles des 9 communes du marais valorise leur soutien par leur bénévolat. Quelques 150 personnes avaient pris place à la Salle des Fêtes pour partager repas et animations.

La troupe du **Théâtre Roger Blin** a animé cette soirée, pour plus le grand plaisir de toutes et tous. La créativité de ces jeunes artistes sous la houlette de **Cosette PIGNOUX** a été un enchantement.



☞ **2ème Edition des Foulées Maraîchines**

Une nouvelle association voit le jour: **Les Foulées Maraîchines**, dont le président est **Philippe MATHIEU**, a défini le parcours de l'an prochain, toujours dans le cadre des 24 Heures de la Barque, qui auront lieu les 18 et 19 juillet 2010. Forte du succès de sa première édition, la seconde édition se peaufine. Nous vous en parlerons prochainement.

☞ **Opération Grand Site – PORT de la GACHERE :**
Coût de l'opération pour la commune : 27 013 € soit 10 % du financement total. Saint Hilaire la Palud a accueilli les responsables environnementaux du ministère de l'Ecologie, en les personnes de Madame **Catherine BERSANI**, inspectrice générale et Madame **Monique TURLIN**, directrice du Bureau des Sites le temps d'une halte trop courte au Port de la Gachère. Elles sont reparties vers Paris avec beaucoup de regrets concluant « *qu'il s'agissait d'une action exemplaire qui a permis de requalifier des espaces publics*



délaissés et de reconquérir les liens à l'eau au cœur du village, et que la qualité de cette opération incitait la commune et ses partenaires à conduire de nouvelles tranches de travaux pour requalifier les autres ports communaux, la place de la poste et de l'église, ces secteurs ayant fait l'objet d'une étude préalable d'ensemble »

L'inauguration du Port de La Gachère aura lieu le **samedi 16 janvier à partir de 10 h 00**. Une invitation vous parviendra prochainement..



☞ **ARRET SUR IMAGE :** L'empreinte du cinéma, de ses origines a fortement marqué l'histoire du **Cinéma de la Venise Verte** : 12 jours de Festival du Cinéma pour le 35^{ème} Festival. du **Cinéma de la Venise Verte**, dans la salle équipée du son dolby stéréo et accessible aux handicapés. Un grand choix de films récents pour la satisfaction des petits et grands. **Le Réveil du Marais** participe à la promotion de séances récréatives cinématographiques qui révèle les talents et répond aux goûts des Paludéens. **Jean RISTORD**, président de l'association, fait en sorte qu'il ne manque rien au cinéma de Saint Hilaire. Celui-ci repose presque sur la même équipe de bénévoles depuis 1958.

Le cinéma est passé du 16 mm au 35 mm cinémascope, puis au dolby stéréo en 1993. Le numérique arrive prochainement, et donne quelques inquiétudes quant à son financement. Pourrons-nous nous remettre à la culture de la moquette pour financer cette évolution ? Hélas non, il faudra donc un élan de solidarité et de la commune et des habitants pour que vive notre salle de cinéma. De nombreux habitants des communes voisines fréquentent régulièrement notre cinéma, accessible aux personnes à mobilité réduite, où le stationnement est également commode. Tous apprécient la riche programmation des films proposés.



☞ Ses 77 ans, **Claude BARBOTTIN**, enfant du pays, ne pouvait les fêter qu'à Saint Hilaire la Palud ! Soirée organisée par **Nicole et Sylvia, de l'Association EDELWEISS** et qui a connu une affluence record en raison de l'évènement. Merci à Claude pour sa fidélité à Saint Hilaire.

☞ **La Gymnastique Rythmique et Sportive de la Venise Verte (GRS de la Venise Verte)** a définitivement fermé ses portes. Cette Association créée en Juin 1996, par **Madame J. GUYOT**. **Roger GUYOT** son époux, a repris le flambeau. Cette association regroupait des enfants de Saint Hilaire et des communes environnantes. Elle a obtenu de nombreux résultats en compétition, par exemple les élèves ont été sélectionnées pour le championnat départemental à Poitiers. Des présentations de gala ont eu lieu à Saint Hilaire. La grâce et la souplesse des jeunes étaient fort appréciées des Paludéens, mais la mode passe. L'association qui était en sommeil vient d'être dissoute. **Roger** a eu la délicate attention avant de clore le compte de la GRS, de partager les fonds qui restaient sur son compte, entre **l'APEM** et **l'Amicale Cycliste Paludéenne**. Qu'il soit remercié ici de ce geste sympathique et pour toutes ces années passées au service de l'Association.





L'AMICALE CYCLISTE PALUDEENNE a participé activement au **Téléthon**, organisé par le **Comité des Fêtes** avec la participation de nombreuses associations : Les Noceux dau Marais, l'Accueil dynamique, le Bouchaud-Richard, le Gardon Paludéen, les Sapeurs-Pompiers de la Venise-Verte. Des jambes et du cœur, au début ils n'étaient que 5, puis 7, puis 12 et 15. Organisée au profit du Téléthon, la caravane à laquelle **Jean-Claude ECOTIERE** et son équipe participent fait acte de solidarité. L'essentiel étant de participer et de terminer à son rythme. Une somme de **255 €** a été versée par **Jean-Claude ECOTIERE** et son équipe à **Joël DAMOUR**, président du Comité des Fêtes. Nous reparlerons dans le prochain Acacia de cette belle fête de la solidarité, qui ne devrait pas, comme Jean-Claude et Joël l'ont si bien dit s'arrêter à une seule journée dans l'année. Rappelons que l'association du **Bouchaud-Richard et du Gardon Paludéen** ont également remis un chèque d'un montant de **350 €** bénéfiques de la journée du Concours poissons-chat du 21 juin dernier. (L'Acacia de juillet 2009).

☞ Grâce à l'initiative de **Vincent MARSAC**, les élèves qui ont fréquenté les écoles de Saint Hilaire vont pouvoir se retrouver et se réunir. Le projet d'agrandir le cercle des retrouvailles est dans les circuits et une première réunion se tiendra : à la Salle Fourchaud le **vendredi 11 décembre 2009** à partir de 20 h 30. De nombreuses personnes se sont déjà manifestées, venez nous rejoindre !

☞ A l'initiative d'**Olivier RACOIS**, et grâce à la nouvelle aide de l'Etat pour accompagner les collectivités dans le cadre du projet : ENR « Ecoles numériques rurales », l'école de Saint Hilaire vient d'être équipée de nouveaux matériels informatiques. Adieu tableau noir et craie, et vive le tableau interactif piloté par le logiciel d'un ordinateur. Les enfants peuvent ainsi bénéficier d'équipements informatiques du dernier cri.

☞ **CASERNE pour les SAPEURS POMPIERS** - Le 23 octobre 2009, les douze représentants des quatre communes concernées par le regroupement des Sapeurs-Pompiers se sont réunis pour élire les membres du bureau du SIVU créé pour mener à bien ce regroupement. Ont été élus : président : **Olivier MARIE** ; vice-président : **Joël BOURCHENIN** ; secrétaire : **Robert GOUSAUD** ; trésorier : **Josy GUICHETEAU**. Dès son élection, le président a rencontré le notaire de la personne qui accepte de vendre un terrain afin d'obtenir le plus rapidement possible l'autorisation de construire une caserne sur ce terrain situé à Arçais, route de Saint Georges de Rex. Avant la fin de l'année, les membres du SIVU vont se réunir pour définir les besoins financiers à demander aux diverses communes (Arçais, Saint Georges de Rex, Saint Hilaire la Palud, Le Vanneau-Irleau). Les travaux de construction de cette caserne tant attendue par nos Sapeurs-pompiers ne devraient pas commencer avant le dernier semestre 2010.



☞ **CONSTRUCTION de la GARDERIE** - De nombreux parents voudraient, et c'est bien normal, que la future garderie soit en service. L'architecte vient d'annoncer une mise en service pour la prochaine rentrée scolaire.

- **Faisons le point sur ce dossier :**

- ✓ La consultation des entreprises est en cours. Elles doivent remettre leurs offres le **6 janvier 2010 avant 12 h 00**.
- ✓ Ce même jour, à 14 h 00 il sera procédé à l'ouverture des plis.
- ✓ L'architecte disposera alors de deux semaines pour analyser les différentes propositions.
- ✓ A la fin du mois de janvier 2010 la commission d'appel d'offres se réunira pour arrêter le choix des entreprises.
- ✓ Ce choix sera validé par le conseil municipal du 29 janvier 2010.
- ✓ Le lendemain de ce conseil, les entreprises seront informées du choix.
- ✓ Le maire ne pourra signer les ordres de service que dix jours après le conseil municipal, de façon à permettre aux entreprises non retenues de faire appel de la décision.

La procédure ci-dessus peut sembler longue, mais elle est imposée pour avoir une bonne équité entre les entreprises.

Les entreprises implantées sur la commune sont invitées à participer à cette consultation, dossier à retirer à la mairie ou sur le site internet de la commune. - www.st-hilaire-la-palud.fr



☞ Collaborateur d'architecte depuis plusieurs années, **James BAUMARD** vient de créer un bureau de **Maîtrise d'oeuvre** à Monfaucon au **5 chemin des Tourterelles**. Il est au service des clients désireux de lui confier la réalisation et la conception de leurs plans d'habitation, de bâtiments, d'immeubles divers. Selon leurs désirs qu'ils optent pour du neuf, de l'extension ou de la rénovation, il les assiste tout au long du projet. Ce professionnel suit la réalisation de A à Z (du permis de construire à la réception du bâtiment). Il réalise les projets sur un logiciel d'architecture en 3 dimensions ce qui vous permet de visualiser votre bâtiment de sa phase de conception jusqu'au projet final.

Vous pouvez vous rendre compte de son talent avec l'une de ses dernières réalisations le Restaurant « **LE VIEUX MIGNON** », qui vient d'ouvrir ses portes.

🌿 **NOS JOIES, NOS PEINES** 🌿

☞ **BIENVENUE** à *Nayah, Nina, Zenaïde LARocca*, née le 1^{er} octobre ; à *William, Franck, Harry BALLANGER*, né le 12 octobre. *Nos sincères félicitations aux heureux parents.*

☞ **NOUS ONT QUITTES** : *Madame France RISTORD*, le 8 octobre ; *Madame Natacha EPAGNOUX*, le 19 octobre. *Amis perdus nos pensées vont vers vous et vos familles*

INFOS UTILES

Nouveaux Horaires d'ouverture de la Mairie :

- . lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 45 à 12 h 30
- . vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h

Rendez-vous avec l'assistante sociale,
05 49 79 06 04

Horaires de la déchetterie

- . lundi, mercredi et vendredi
- de 13 h 30 à 17 h 30
- . samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Articles pour le prochain ACACIA

Merci de noter que la date limite pour remettre vos articles en mairie est fixée au vendredi 12 mars 2009

Alain VERGNAULT
05 49 73 06 68

Bernard JUIN
05 49 35 39 63



Textes & Photos : Michèle GHIRAGOSSIAN - Avec la participation des personnes ayant remis et rédigé un article - Tirage 850 exemplaires